

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Tracteur	F E N D T	FWA 162 S - Farmer 305 IS	CH 4259 56

Constructeur	X. FENDT & CO., Maschinen- und Schlepperfabrik, D-8952 Marktberdorf / BRD
Identification	sur la plaquette du constructeur : "FWA 162 S" devant le No du châssis : "162/2./"
Plaquette constructeur	à droite, latéralement sur le support du moteur, au-dessus de l'essieu avant
N° du châssis	à droite, latéralement sur le support du moteur, vers l'essieu avant
Identification du moteur	"D 227.4.2" à droite, latéralement en bas sur le bloc, derrière le filtre à huile
Importateur principal	Landw. Genossenschaftsverband Schaffhausen (GVS), 8207 Schaffhausen
Véhicule homologué	162/21/0075

Châssis		Moteur			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Marque	M W M
Direction	hydrostatique avec assistance hydraulique	Construction	en ligne	Type	D 227.4.2
Transmission	mécanique synchronisée **)	Carburant	D	Temps	4
Nombre de vitesses	2x3x2+1 **)	Refroidissement	eau	Position	avant
Frein de service	hydraulique, à disques, sur arbres du différentiel resp. s. roues AR; s.d. en compl. disque sur cardan	Alésage	100	Course	120
	frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage	Cylindrée	3768	CV-impôt	19,19
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur arbres du différentiel, resp. sur les roues AR	Puissance en kW. CV	46 DIN	à V/min	2175
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Bruit à l'arrêt	77 / 77 dB/A	à V/min	1630 *)
Ralentisseur	-	Silencieux	1/709xø 110 cheminée ou 1/595xø 171 (en ban)		
Contrôle 2 circuits	-	Mesure des gaz	Bacharach 3,0		*)
		Déparasitage	-		

Carrosserie	cabine de sécurité, OECB-No: CSD 0274			Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	2	Indic. vitesse	-	Poids à vide	1420	2220	3640
Ceintures sécurité	-	Rétroviseurs	intérieur / gauche / droite	Charge utile	-	-	-
Cale	1/ 450x200x330	Attelage	AV+AR= broches	Poids total	-	-	-
Antivol	-			Garantie fabr.	2000	4200	5000
Nombre de places	2 av.			Dimens. pneus	12,4 R 24	16,9 R 34	(Variantes +)
				Ply/bars	6 / 1,7	6 / 1,3	voir
Dimensions	intérieur	extérieur		Charge	2400	4030	remarques)
Longueur		3940	Empattements	pour V max	30	30	
Largeur		1900-2305	Essieu double				
Hauteur		2580	Voie				
Porte à faux	lat.		Voies				
	av.	560	ar.	1490 - 1794			
	ar.	1060	g.	1260 - 1880			
Distance volant - vers l'avant du véhicule-			Braquage ø	g 10900	d 10600		
				Garantie poids remorquable avec frein			
				Garantie poids remorquable sans frein			
				Garantie poids de l'ensemble			
				Poids remorquable testé			
				Vitesse maximale selon le constructeur			23,5 km/h
				Vitesse maximale testée			25,0 km/h
				à 625/815 t/min à la prise de force, 2350 t/min au moteur.			

Équipement	§)	
Feux de route	M	(E)
Feux de croisement	M	(E)
Feux de position	A	(E)
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop	R-S1	(E)
Clignoteurs	av 1	(E)
Catadioptrés	av -	ar 2+2/ I (E)
Feux de gabarit	av	ar
Feux complémentaires	s.d. lampe de travail avec lampe-témoin	
Eclairage plaque	-	
Essuie-glace	1/ balai avec/ sans lave-glace	
Avertisseurs	1/ BOSCH el 20016 ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Tracteur		
Marque et type	FENDT FWA 162 S - Farmer 305 LS		
Homologation			
N°	CH	4259 56	
Carrosserie			
Places	total	2	avant
Poids à vide	3640	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	19,19
Poids total	-	Cylindrée	3768

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

\* ) Voir également la fiche des émissions.

\*\* ) Transmission : le 2ème palier de la surmultipliée est bloqué d'origine (Vmax supérieure à 25 km/h), vis plombée sur le carter de la boîte; livrable sur demande avec groupe de vitesses rampantes, total 19 vitesses.

\*\*\* ) Entraînement : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant.

+ ) Variantes de pneus : AV = 14.5-20 13.6-24 9.5 -28 11.2-28 AR = 16.9-30 18.4-30 13.6-38 9.5 -44  
 10/ 2,5 8 / 2,0 6 / 2,1 8 / 2,4 6 / 1,3 8 / 1,4 8 / 2,0 8 / 3,0  
 4800 kg 3090 kg 2010 kg 2610 kg 3800 kg 4830 kg 3820 kg 3890 kg  
 30 km/h 30 km/h 30 km/h 30 km/h 30 km/h 30 km/h 30 km/h 25 km/h

§) Équipement : la hauteur des feux de position, des feux rouges et stop ainsi que des clignoteurs AV + AR est admise pour raisons techniques; les plages éclairantes des feux de position et des clignoteurs AV sont trop petites; des feux de position séparés sont montés sur les ailes et des clignoteurs sont montés séparément; lorsque la largeur du véhicule dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont obligatoires.

Inscription dans le permis de circulation:

101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge.

Lieu et date de l'homologation Schaffhausen, 14./15.01.81

Service fédéral d'homologation